

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du Samedi 11 avril 2026

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présent : 15
Qui ont pris part
à la délibération : 15

L'an deux mil vingt-six, le 11 avril à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception

Date de la convocation :
23/03/2026

Secrétaire de séance : Mr RONDEAUX Eric

**N° 15/2026 : AFFECTATION DE RESULTAT 2025 – BUDGET
COMMUNE**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le Compte Financier Unique 2025 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de
421 410.78 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global (001) de	- 95 782.71 €
entraînant un besoin de financement de	95 782.71 €

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** sur proposition du Maire **d'affecter au budget de l'exercice 2026 le résultat comme suit :**

- **Affectation en réserves (compte 1068)** 95 782.71.00 €
- **Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)** 325 628.07 €
- **Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)** - 95 782.71 €

Les décisions relatives à l'inscription des crédits au budget 2026 n'ont qu'un caractère indicatif et seront à confirmer dans le Budget Primitif.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ

